



**PROMOUVOIR
LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE
AUTOUR DE CAPTAGES D'EAU POTABLE**



PROJET « OPTIMISER ET PROMOUVOIR LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE »
CASDAR 2009/2011
EDITION DÉCEMBRE 2012.

Coordination :

- ▶ Fédération régionale des agriculteurs biologiques de Bretagne (FRAB) - Elsa CHANEL, coordinatrice et Denis ALAMOME, chargé de mission
- ▶ Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire (CAB) - Patrick LEMARIÉ, chargé de mission

Réalisation des études :

- ▶ Ecole supérieure d'agriculture d'Angers - Encadrement Bertille THAREAU, enseignant chercheur en sociologie

Groupe d'étudiants 2009

- ▶ Patrice BRIANT,
- ▶ Cédric OEHLER,
- ▶ Lucien PILLOT,
- ▶ Laurent TRIBOIRE,
- ▶ Lanlan WANG

Groupe d'étudiants 2011

- ▶ Caroline BITON,
- ▶ Harmonie BONNEFOUX,
- ▶ Céline DECARROZ,
- ▶ Justine DESRUELLES,
- ▶ Manon GOSSET,
- ▶ Thibault PECLET

Synthèse et rédaction :

- ▶ Patrick LEMARIÉ - Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire

Coordination du projet Désherbage Mécanique :

- ▶ Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB) - Laurence FONTAINE



Les travaux de ce projet alimentent le RMT FLORAD (Réseau Mixte Technologique Maîtrise de la flore adventice en grande culture)



Ce programme a bénéficié de financements du CASDAR



Ce document a été réalisé dans le cadre du Programme CASDAR n°8135 Désherbage Mécanique : « Optimiser et promouvoir le désherbage mécanique », 2009-2011.

Partenaires : ITAB, ARVALIS – Institut du végétal, CETIOM, ACTA, Chambres d'Agriculture de Seine-et-Marne, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, du Gers, de la Lorraine et ses départements, des Pays de la Loire, CREAB Midi-Pyrénées, FDGEDA du Cher, GRAB de Haute-Normandie, CAB des Pays de la Loire et GAB de Loire-Atlantique, FRAB Bretagne et GAB bretons.

Tous nos remerciements aux agriculteurs enquêtés dont les itinéraires de désherbage figurent dans ce document.

SOMMAIRE

LES ORIGINES DU PROJET D'ÉTUDE

LA VISION DES PRODUCTEURS SUR LE DESHERBAGE MECANIQUE
PREND EN COMPTE BIEN D'AUTRES ELEMENTS QUE L'EFFICACITE
SEULE DES OUTILS

L'EXPERIENCE OPTIMAÏS

IMPLICATIONS EN TERMES DE MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DM



LES ORIGINES DU PROJET D'ÉTUDE

La FRAB Bretagne et la CAB des Pays de la Loire ont coordonné deux études dans le cadre du CASDAR Désherbage mécanique, axe 3 du projet « Diffuser et transférer les techniques de désherbage mécanique ».

En 2009, une première étude « identification des freins et leviers à l'utilisation du désherbage mécanique » a été réalisée par un groupe d'étudiants de l'École supérieure d'agriculture d'Angers –ESA–, encadrés par Bertille THAREAU, enseignant chercheur. L'objectif de cette première étude a été d'analyser les représentations de la pratique du désherbage par des agriculteurs désherbant de manière chimique, puis les motivations et difficultés rencontrées par des agriculteurs qui ont mis en œuvre des pratiques de désherbage mécanique, de manière complète ou partielle. Il a été choisi de réaliser les enquêtes sur des territoires qui connaissent des problématiques de pollution par les produits phytosanitaires : 22 producteurs enquêtés sur les bassins versants de l'Erdre (44), de la Vilaine amont (35) et la zone légumière de Saint Malo (35).

En 2010, des actions de promotion du désherbage mécanique (DM) ont été multipliées par les réseaux FRAB et CAB sur différents territoires à enjeux eau de Bretagne et des Pays de la Loire, en grandes cultures (en particulier sur maïs) et en cultures légumières, auprès de producteurs conventionnels : journées techniques de démonstration et accompagnements individuels et collectifs, en particulier par la méthodologie **OPTIMAIS** créée par Agro Bio 35.

En 2011, L'objectif d'une seconde étude, « évaluation de l'impact des actions de promotion du désherbage mécanique sur des territoires à enjeux eau », également réalisée avec l'ESA, a été de faire un bilan auprès des producteurs qui ont participé à ces actions de promotion OPIMAÏS pour vérifier s'ils ont concrètement évolué dans leurs pratiques et / ou modifié en partie leur système, identifier les facteurs positifs et négatifs qui ont influencé leurs décisions et en tirer un bilan qui permette d'améliorer les actions de promotion du désherbage mécanique autour des captages d'eau potable. Les enquêtes ont été réalisées auprès de 42 producteurs, sur 8 bassins versants : Bassins de la Colmont et de l'Ernée (53), de la Vilaine amont (35), du Leffe et du Trieux (22), de l'Oust et du Lie (35), du Loc'h (56) et du Scorff (56).

Pour en savoir plus

Les résultats du programme de recherche sont disponibles sur le site de l'ITAB, dont un article de Bertille Thareau synthétisant l'étude réalisée en 2009 : <http://www.itab.asso.fr/programmes/desherbage.php>

La présentation de la démarche OPTIMAÏS est disponible sur le site de la FRAB Bretagne : <http://www.agrobio-bretagne.org>

LA VISION DES PRODUCTEURS SUR LE
DESHERBAGE MECANIQUE PREND EN
COMPTE BIEN D'AUTRES ELEMENTS QUE
L'EFFICACITE SEULE DES OUTILS



D'un point de vue agronomique, il ressort des deux études que les producteurs conventionnels ne réalisent pas forcément des opérations de binage et de buttage... pour maîtriser les adventices !

Exemple du binage des choux dans la zone légumière de Saint Malo

La totalité des agriculteurs rencontrés sur la zone de légume de Saint Malo a en effet indiqué utiliser des techniques mécaniques, en particulier le binage.

« Le binage est obligé pour le chou toujours au moins 2 passages, on les déracine les adventices, on les retarde et la culture prend le dessus »

Mais, pour eux, cette pratique ancienne est davantage liée à une pratique culturale spécifique pour le chou. Le chou est une plante sarclée qui nécessite un travail de buttage. D'ailleurs de nombreux légumiers considèrent qu'ils peuvent passer la bineuse même s'ils n'ont pas identifié précisément la présence de mauvaises herbes.

« Je réalise systématiquement entre 3 et 4 binages même si les adventices ont disparu car il y a un effet sur le développement de la plante, le premier binage c'est impératif faut qu'il soit réussi, après, ça va »

La mise en place récente du chou d'été, suite à la perte d'intérêt économique de la culture de pomme de terre primeur, a obligé les agriculteurs à utiliser le désherbage chimique car le désherbage mécanique ne permettait pas une gestion correcte des adventices durant la période humide de début de culture.

« Normalement on est tranquilles, mais on peut être piégé si le temps est humide et qu'on ne peut pas biner au bon moment, alors là on se fait dépasser »

Cela montre que l'adoption généralisée du binage est moins liée à un engagement des agriculteurs dans la limitation des pratiques chimiques de désherbage, qu'au maintien de pratiques culturales anciennes qui de fait évitent l'apparition de mauvaises herbes et rendent donc une intervention chimique inutile. Le binage est ici associé à la culture du chou. Les producteurs associent parfois un désherbage chimique au binage pour cette culture. Par ailleurs, tous ces producteurs utilisent le désherbage chimique pour leurs autres cultures légumières et céréalières.



Les producteurs conventionnels conservent pour principal objectif l'obtention d'un bon rendement, mais leur vision de l'impact du désherbage est diverse en fonction des cultures.

La propreté du champ n'est plus forcément vécue comme prioritaire : « *si il y a un champ avec 3-4 herbes dans personne ne dit plus rien* ». Mais les enjeux de maîtrise des adventices dépendent des cultures :

- > **en grandes cultures, la réussite du désherbage est considérée comme incontournable pour l'obtention d'un bon rendement**, le salissement de la récolte est par contre considéré comme secondaire si elle est destinée à la vente
- > **en cultures légumières, le désherbage n'est pas considéré comme le point de réussite le plus important** (sans doute parce que les producteurs n'intègrent pas les binages et buttages dans la maîtrise des adventices, comme expliqué précédemment). Mais les légumiers vont rejeter les techniques qui peuvent provoquer des dégâts sur les cultures (les légumes abîmés sont invendables).



Les producteurs cherchent tous à baisser les coûts, mais la stratégie prioritaire est de diminuer les doses et les fréquences des interventions chimiques.

Cependant, les producteurs ne renoncent pas facilement à ces interventions chimiques car elles sont jugées plus efficaces. L'introduction du désherbage mécanique n'est pas considérée comme apportant une baisse de coût déterminante, même subventionnée. Le désherbage mécanique est communément considéré comme plus demandeur en temps de travail : Pourtant les débits de chantier de certains appareils se rapprochent des temps de désherbage chimique et par ailleurs les stratégies de réduction de doses exigent également des temps d'observation importants.

S'ils sont aujourd'hui tous sensibles à la protection de l'environnement, ils sont moins certains des stratégies les plus adaptées.

Le désherbage mécanique, voire à la vapeur, n'est-il pas plus polluant du fait des émissions supplémentaires

de carbone ? A l'inverse, les Techniques culturales simplifiées qui réduisent les émissions poussent à l'usage du désherbage chimique.

La réglementation et les subventions sont des leviers indéniables mais n'engendrent pas à eux seuls des changements de fond dans les pratiques.

Tous les producteurs sont conscients que les contraintes réglementaires vont se renforcer, mais la plupart reconnaissent qu'ils ont peu modifié leurs pratiques, simplement de l'ajustement de doses. Si les subventions sont déterminantes pour débiter le désherbage mécanique, elles doivent être complétées par un accompagnement technique et stratégique. Les producteurs qui souhaitent durablement développer le désherbage mécanique analysent que cela nécessite des modifications en profondeur de leur système de production : rotation, élimination de certaines cultures, diminution de la part de maïs, augmentation de l'herbe... Certains reculent devant la complexité des changements ou bien jugent ne pas avoir suffisamment de terres pour les mettre en place.

L'EXPÉRIENCE OPTIMAÏS



Une volonté d'accompagner les producteurs conventionnels sans tabou en fonction de leur avancement dans la démarche d'introduction du désherbage mécanique sur leur exploitation.

Les organisations agrobiologiques bretonnes ont fait le constat que la promotion du désherbage mécanique dans le cadre des programmes d'action de protection de l'eau avaient tendance à s'en tenir à des actions de démonstration de matériel, y compris souvent pour les actions commanditées auprès des organisations bio.

Or, les producteurs bio savent que la maîtrise des adventices s'appuie en premier lieu sur le respect des bonnes bases agronomiques que sont :

- > l'allongement de la rotation par l'introduction de nouvelles cultures
- > L'alternance de cultures d'automne et de cultures de printemps
- > le décalage des dates de semis
- > la diminution de la densité
- > et d'autres modifications de l'itinéraire technique à adapter en fonction des systèmes de production.

Par ailleurs, la conduite même du désherbage mécanique exige :

- > de choisir le matériel le plus adapté à son système de production en fonction du type de sol et du climat

- > d'identifier les seuils critiques d'intervention en fonction des types d'adventices, de leur stade de développement et de leur densité.

Enfin, tandis que les organisations de développement généralistes ont tendance à promouvoir le désherbage mécanique systématiquement en post intervention chimique de base ou en "mixte" (passage combiné chimique et mécanique avec un même outil), les organisations agrobiologiques qui accompagnent des agriculteurs conventionnels communiquent, elles, sur du désherbage mécanique comme première intervention de désherbage. Elles choisissent de laisser les producteurs qui utilisent encore des interventions chimiques, opérer si nécessaire un "décrochage" ou "rattrapage" en chimique en cas de risque de perte de rendement lié à l'enherbement. Cette transition du mécanique au chimique peut s'effectuer après plusieurs passages mécaniques.

AgroBio 35 a fait le pari d'accompagner des producteurs qui utilisent encore des interventions chimiques, en laissant le choix à chaque producteur de définir ses objectifs (maintien ou non du rendement, réduction ou élimination du chimique, ...) et sa stratégie à chaque début de campagne :

- > diminuer d'un ou deux traitements chimiques par un passage en mécanique en début de campagne, puis passage en chimique ;
- > pousser le plus loin possible en mécanique, mais passage en chimique si le rendement risque d'être affecté
- > conduire toute la campagne en mécanique, même si le rendement s'en retrouve réduit.



Un outil d'aide à la décision élaboré suite à des essais sur la nuisibilité des adventices sur du maïs bio.

Pour mettre en place un accompagnement pointu de producteurs conventionnels auxquels sont déjà proposés des itinéraires techniques de réduction de dose exigeants en termes de rigueur d'intervention et de résultats, et afin de fiabiliser les pratiques des produc-

teurs bio expérimentés mais ne disposant d'aucune mesure de leurs décisions en culture, AgroBio 35 a souhaité élaboré un outil d'aide à la décision qui a été nommé « OPTIMAÏS ».

La littérature scientifique ne mentionnant pas de références sur la nuisibilité des adventices sur du maïs mené sans traitement chimique et en fertilisation organique, AgroBio 35 a décidé de mettre en place les essais nécessaires sur plusieurs années (2005-2009).

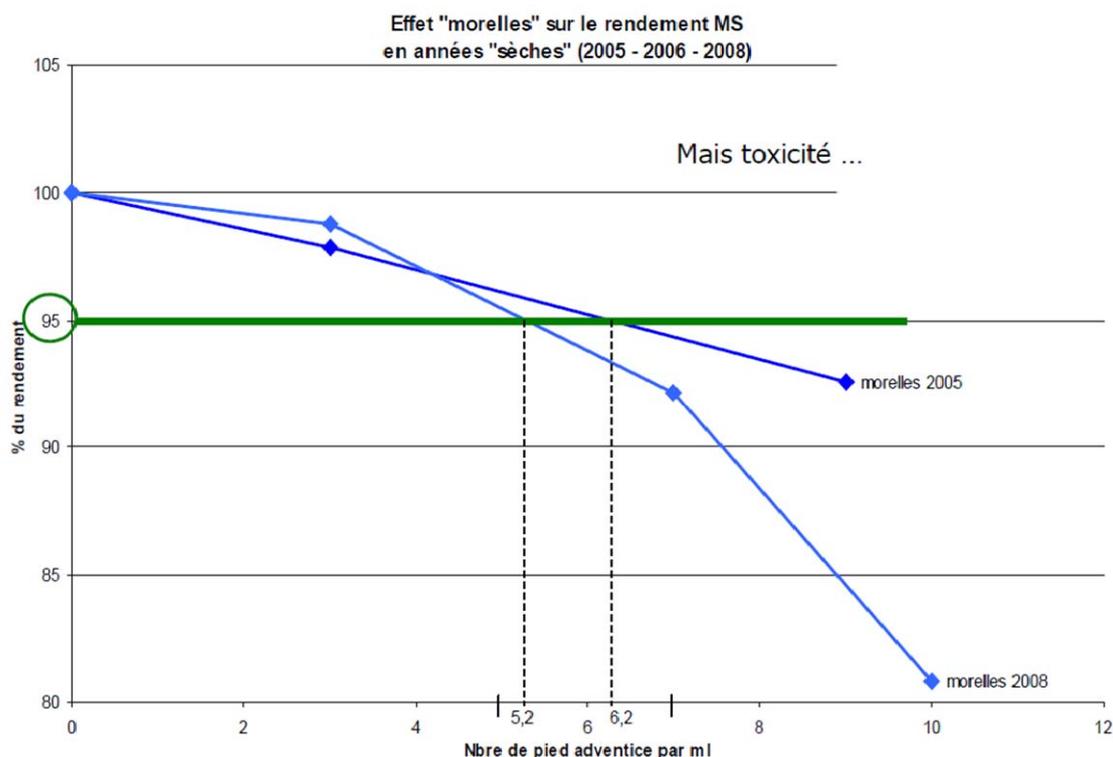
Placettes 2009 de l'essai sur la nuisibilité des adventices sur du maïs bio



L1	101 Toutes adventices	102 Chénopodes 7	103 Morelles 3	104 Chénopodes 10	105 Toutes adventices les 3	106 Chénopodes 3	107 Morelles 10	108 0 Adv b1	109 Morelles 7	110 Renouées 3	111 Toutes adventices binées
L2	201 Chénopodes 3	202 Toutes adventices	203 Chénopodes 10	204 0 Adv	205 Chénopodes 7	206 Morelles 7	207 Toutes adventices les 3	208 Morelles 10	209 Morelles 3	210 Renouées 3	211 Toutes adventices binées
L3	301 Morelles 3 b3	302 Toutes adventices les 3	303 Chénopodes 10	304 Toutes adventices	305 Morelles 10	306 0 Adv	307 Morelles 7	308 Renouées 3	309 Chénopodes 3	310 Chénopodes 7	311 Toutes adventices binées

Les seuils d'intervention ont ensuite été fixés sur la base d'une perte de rendement maximal acceptée de 5 %, en année sèche, ce qui correspond comme le montre l'exemple ci-dessous à une différence très faible de

nombre de pieds d'adventices : à 4 pieds de morelles par mètre linéaire on est encore à plus de 97% de rendement ; on chute en dessous des 95 % dès qu'on atteint 5 à 6 pieds.



Un déploiement du dispositif sur 8 bassins versants de Bretagne et des Pays de la Loire

Suite à la phase d'élaboration, le dispositif OPTIMAÏS a été proposé depuis 2009 à l'ensemble des bassins versants d'alimentation en eau potable de Bretagne et commence à se diffuser en Pays de la Loire.

OPTIMAÏS a été récompensé en 2011 par un Trophée de l'eau accordé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne



La mise en œuvre différenciée d'un territoire à l'autre permet de préciser les leviers les plus efficaces pour faire évoluer les pratiques

Bien que la grande majorité des exploitations suivies sur l'ensemble des territoires soient en polyculture élevage laitier, chaque territoire se différencie par son historique sur la problématique de l'eau et un programme d'intervention spécifique ; chaque organisation bio intervient également avec ses propres expériences. Six étudiants de l'École supérieure d'agriculture d'Angers ont enquêté 42 producteurs qui ont été accompagnés sur six des bassins versants (seulement 6 refus d'enquête).

Il ressort globalement en termes de qualité de l'accompagnement que :

- > La majorité des agriculteurs enquêtés se disent satisfaits de l'accompagnement (32/42), dont trois bassins sur lesquels l'ensemble des producteurs se disent satisfaits. Une minorité seulement se disent déçus (10/42) ;
- > Ces producteurs demeurent cependant en majorité adeptes du rattrapage en chimique.
- > Le plus grand nombre souhaite poursuivre le développement du désherbage mécanique sur son exploitation, dont 23/42 en désherbage alterné et 13/42 en mécanique intégral.

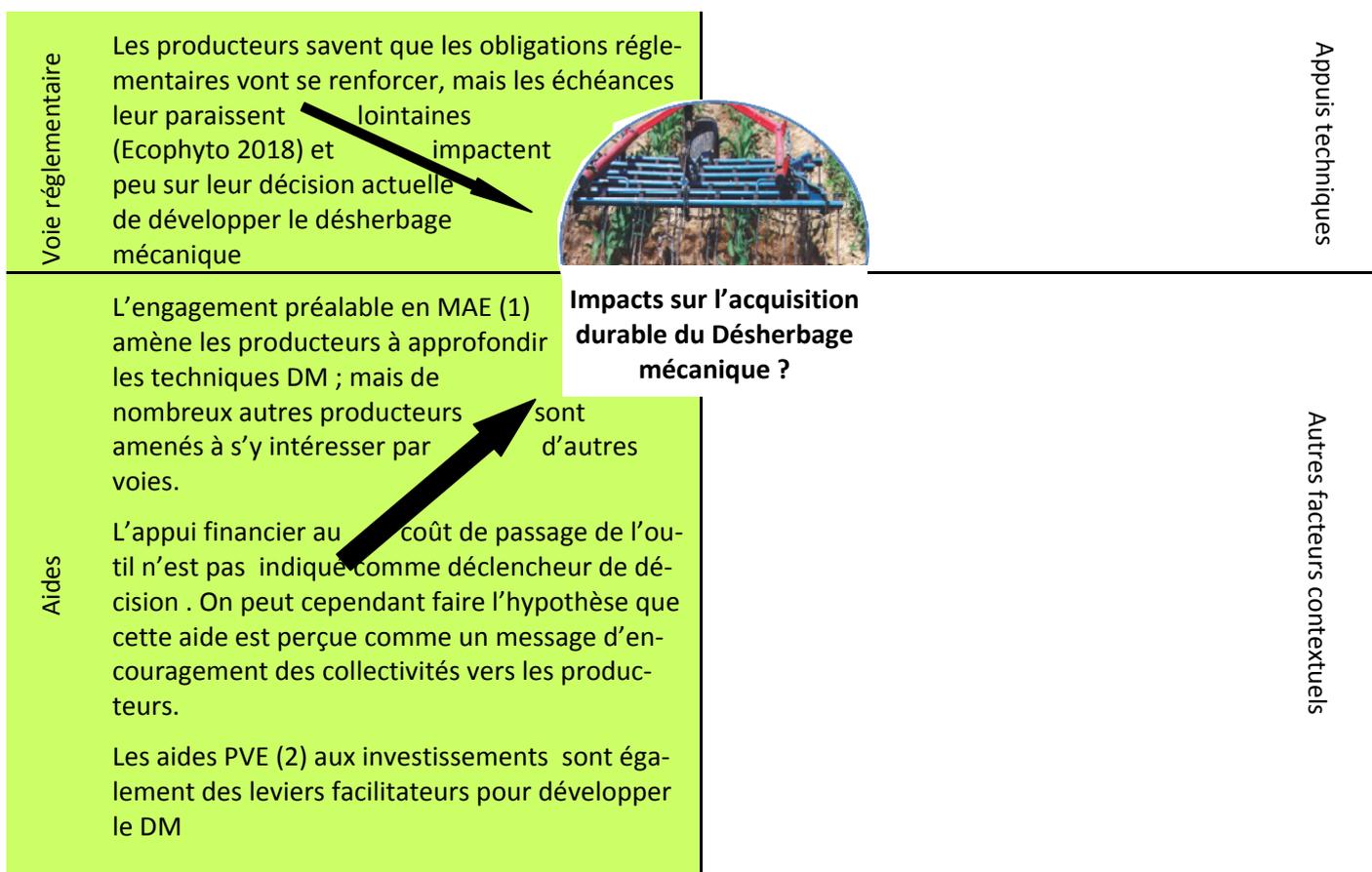
Différents paramètres ont été analysés pour déterminer les facteurs qui ont facilité ces bons résultats .

Tout d'abord, qu'en est-il de l'impact des stratégies d'intervention différentes mises en œuvre sur chaque bassin pour réduire la pression phytosanitaire ?

- > **La voie réglementaire qui rendrait obligatoire une restriction d'usage ou l'interdiction des produits phytosanitaires** n'a pas encore été mise en œuvre sur ces territoires. Seulement 13/42 producteurs indiquent que « *la réglementation va changer alors autant être en avance* » ; « *il faut se préparer à 2018* ».
- > **La plupart des bassins versants proposent des mesures agro-environnementales** comportant des mesures de réduction des produits phytosanitaires. Tous les producteurs engagés en MAE souhaitent

poursuivre l'accompagnement OPTIMAÏS (13/13) ; mais une majorité des producteurs suivis n'étaient pas antérieurement engagés en MAE et le plus grand nombre d'entre eux souhaite également poursuivre (24/29).

- > **La majorité des bassins enquêtés (5/6) proposent des aides pour réduire les coûts de passage des outils** (prise en charge intégrale ou 20 à 30 € / ha, dans la limite de 5 ha, correspondant à l'amortissement du matériel hors coût de main d'œuvre). Seulement 10 producteurs sur les 26 subventionnés affirment que le subventionnement a été un facteur déclencheur et seuls 2 d'entre eux arrêteraient la démarche si la subvention disparaissait. Le risque financier de perdre 5 % de récolte est en effet bien supérieur (d'après Agrobio 35 en 2010, 5 % de MS/ha correspondent à 80 à 94 € / ha de produit en moins en équivalent maïs grain et 30 à 41 € de coûts de mise en place non amortis).



On peut donc conclure sur l'impact des politiques territoriales que le dispositif OPTIMAÏS a permis de recruter des producteurs au-delà de ceux déjà engagés dans les MAE proposées (avec un bon taux de poursuite après la première campagne). Les aides pour

faciliter le passage des outils, même si elles constituent un encouragement, ne sont pas déterminantes car finalement assez faibles par rapport aux impacts potentiels du changement de pratique sur les rendements et sur les marges.

(1) Pour approfondir l'impact des Mesures agro-environnementales, il serait nécessaire de préciser le cahier des charges des mesures proposées dans chaque territoire et leur caractère unitaire ou systémique.

(2) PVE : Programme végétal environnement qui permet de subventionner les matériels respectueux de l'environnement, dont les outils alternatifs au désherbage chimique—20 à 40 % d'aide selon les priorités territoriales—FEADER / Collectivités territoriales / Agences de l'eau.

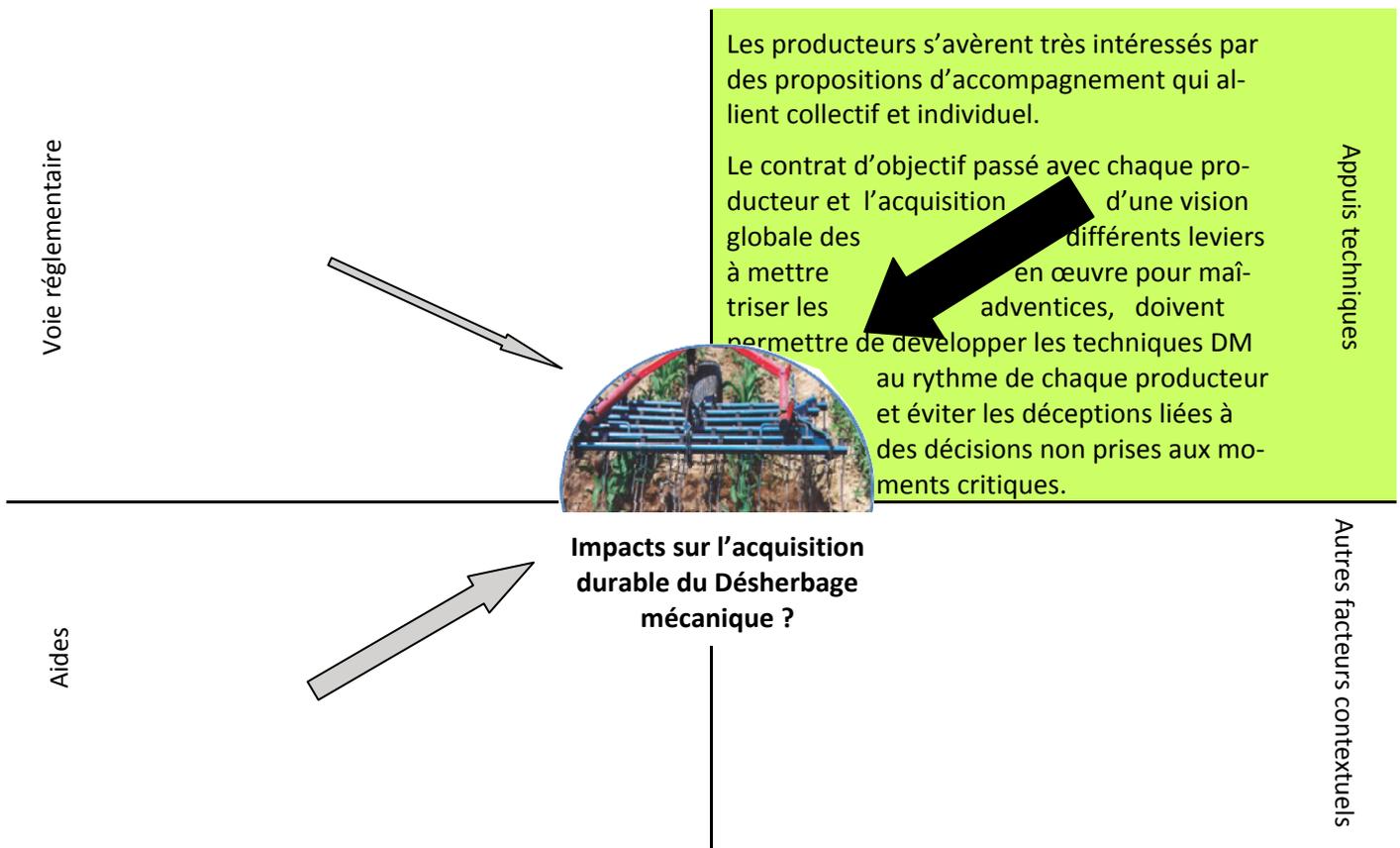
Les stratégies et moyens de mise en œuvre du dispositif OPTIMAÏS sur chaque territoire laissent apparaître davantage de différenciations dans les retours des producteurs.

- > **La phase de formation sur les leviers agronomiques pour maîtriser les adventices et sur les conditions de mise en œuvre du désherbage mécanique** a été confondue sur certains territoires avec une réunion d'information à laquelle tous les producteurs accompagnés n'ont pas participé. Il semble pouvoir être fait un lien entre les trois territoires où on retrouve des producteurs déçus et l'absence de formation.
- > **L'absence d'un « contrat » clair, pris individuellement avec chaque producteur peut avoir un impact important** [ne faire que quelques passages en mécanique ? Aller aussi loin que possible en mécanique ? Aller jusqu'au bout en mécanique même s'il y a perte de rendement?] Implicitement, sur plusieurs territoires, c'est la stratégie « maximum mécanique » qui a été appliquée, avec des déceptions dues au cumul de la non atteinte des objectifs de maîtrise du désherbage mécanique et de conservation des rendements. Un agriculteur a même déploré avoir dû, après la récolte, appliquer un désherbant sur son champs avant d'implanter la culture suivante, ce qu'il n'avait jamais plus fait depuis 15 ans ! La définition d'un contrat clair en début de campagne doit permettre des prises de décision aux stades critiques pour ré intervenir en chimique dans de bonnes conditions de réussite, si l'objectif initial est de conserver le rendement. Ceux qui dès le départ ont choisi d'aller en mécanique jusqu'au bout en acceptent les conséquences éventuelles sur les rendements en connaissance de cause, et sont prêts

à mettre en œuvre d'autres leviers agronomiques pour gérer les éventuelles invasions d'adventices.

- > **La qualité des interventions de terrain est centrale dans la démarche.** Les producteurs sont très sensibles à l'expérience et à la disponibilité du technicien pour les visites de parcelles [à raison de une à deux visites des parcelles / semaine aux périodes critiques]. Le technicien le plus plébiscité est bien sûr celui d'AgroBio 35 qui a une longue expérience du désherbage mécanique intégrant l'impact du précédent, la qualité de la préparation de la parcelle, l'identification et le comptage des adventices, les performances des différents outils. Un territoire a opté pour un binôme technicien & producteur bio expérimenté : cette solution a apporté satisfaction aux producteurs suivis, mais n'est envisageable que pour un nombre limité de suivis et sur une zone géographique restreinte. Les avis les plus négatifs sur le travail du technicien sont venus de territoires où ceux-ci ont été embauchés en Contrats à durée déterminée pour la durée de la campagne de désherbage : ces techniciens n'ont ni la connaissance du territoire, ni l'expérience suffisantes pour rassurer les producteurs. La capacité des organisations de conseil à proposer des techniciens expérimentés implique que les actions puissent être programmées et financées sur les territoires sur plusieurs années.
- > **Enfin, la disponibilité des outils et le savoir faire des conducteurs peuvent être sources de difficultés.** Il est important, autant que possible, de s'assurer en début de campagne d'une capacité d'intervention à la journée près, un ou deux jours de retard pouvant avoir une répercussion forte sur la maîtrise des adventices. Les producteurs attendent par ailleurs du conducteur une bonne expérience « parce que ce sont des gens qui ont vécu, qui connaissent la pratique ». Le matériel doit par ailleurs être adapté aux cultures et aux parcelles.



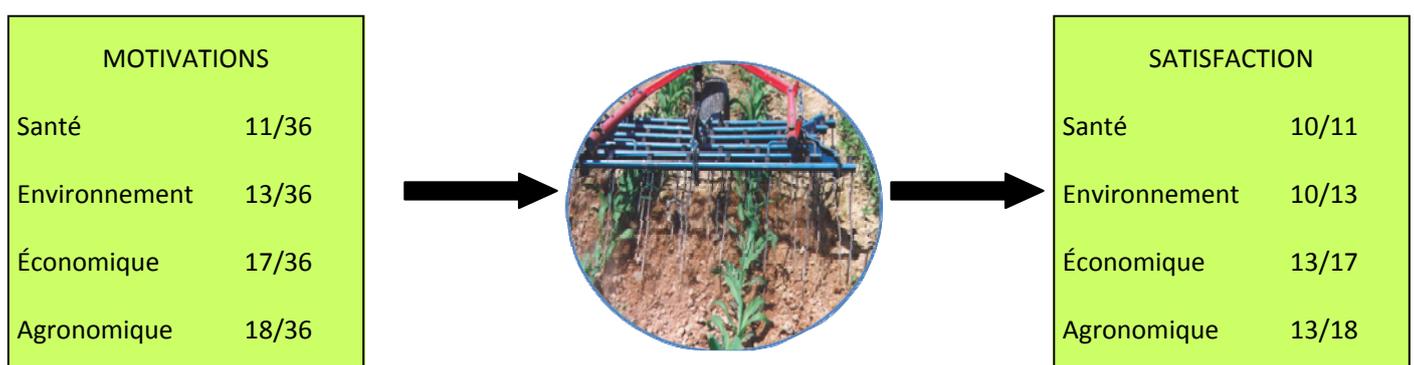


Le dispositif OPTIMAÏS permet de mobiliser un nombre important de producteurs intéressés par la possibilité de bénéficier de l'expérience du réseau bio, sans pour autant qu'il ne leur soit proposé que le passage en Bio comme seule alternative (sans contrat d'objectif, les retours sont fulgurants : « On veut nous pousser à passer en Bio ! »). La très grande rigueur technique dans le suivi à la parcelle doit s'accompagner d'u-

ne ouverture sur l'ensemble des leviers agronomiques. Les producteurs qui veulent développer durablement le DM sur leur exploitation comprennent rapidement qu'il leur faudra réaliser des changements en profondeur : assolement, rotation, variétés, dates de semis... Ces producteurs peuvent alors devenir demandeurs pour poursuivre des groupes d'échange sur le changement de système de production.

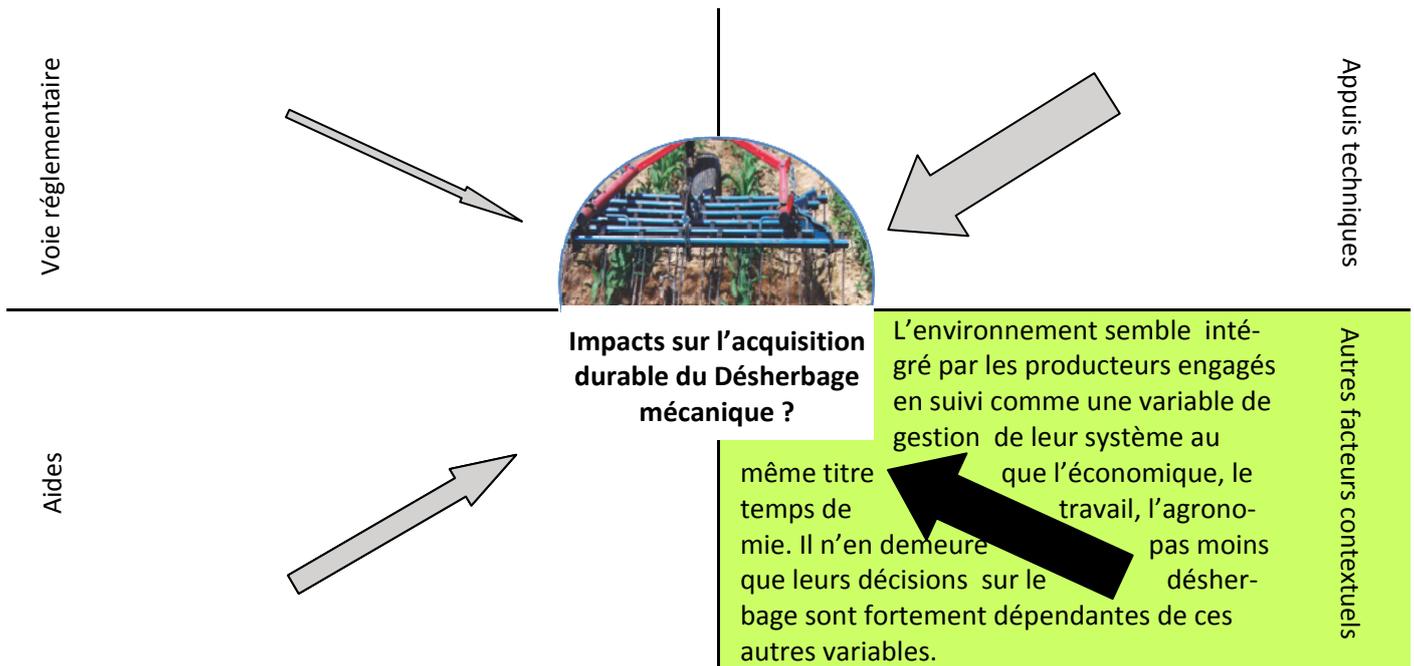
De nombreux autres éléments contextuels peuvent intervenir pour initier ou freiner la décision des producteurs de développer des techniques de désherbage mécanique.

Les 36 producteurs enquêtés qui ont décidé de poursuivre l'accompagnement OPTIMAÏS ont indiqué des motivations initiales très diverses pour initier le désherbage mécanique, mais le plus grand nombre assure avoir trouvé satisfaction dans le suivi, par rapport à ces motivations



Comme nous l'avons vu précédemment à travers les représentations des producteurs sur le désherbage mé-

canique, ceux-ci doivent prendre en compte la complexité de leur milieu, au-delà du simple aspect technique lié au passage de l'outil



Les motivations individuelles, les évolutions des charges et des prix de vente, les possibilités d'organisation pour avoir accès à du matériel localement... sont autant d'éléments qui influent de manière importante sur l'initiation de la démarche DM. Mais malgré les

nombreux freins rencontrés, la majorité des producteurs a poursuivi la mise en place DM au-delà de la première année d'accompagnement.

FREINS	
- Conditions pédoclimatiques	20/42
- Efficacité	19/42
- Temps nécessaire	19/42
- Aspects économiques	14/42
- Réactivité (fenêtre météorologique étroite)	7/42
- Système cultural à modifier	4/42
- Disponibilité du matériel	4/42
- Adaptation des autres outils	3/42
- Surdose au rattrapage	3/42

IMPLICATIONS EN TERMES DE MISE EN OEUVRE D' ACTIONS DE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE



Ces études ont permis de montrer comment se situent les actions de promotion des techniques de désherbage mécanique par rapport aux autres axes d'intervention.

La voie réglementaire a été jusqu'à présent peu utilisée et, de fait, les producteurs n'évoquent pas les contraintes réglementaires comme raison de leur implication dans les actions de promotion du désherbage mécanique.

Les aides MAE ou les aides pour réduire les coûts de passage des outils DM, puis les aides PVE aux investissements, sont également minimisées par les producteurs pour expliquer leur engagement dans les actions. On peut cependant penser que ces dispositifs constituent des messages d'encouragement des collectivités envers les producteurs.

Les producteurs prêtent bien davantage attention au contexte économique global et à leurs conditions de travail. Les producteurs prêts à s'investir dans le désherbage mécanique ont cependant déjà fait le pas de considérer l'environnement comme une variable à prendre en compte dans la gestion de leur exploitation, mais pas à n'importe quel prix, même s'ils peuvent être individuellement sensibles aux thématiques liées à la santé humaine et des milieux.

Les appuis techniques peuvent mobiliser ces producteurs qui ont intégré l'environnement comme facteur de gestion, bien au-delà de ceux déjà engagés en MAE. Mais les simples démonstrations de matériel risquent d'être insuffisantes pour installer durablement les modifications de pratiques.

En premier lieu, prendre le temps de comprendre les spécificités de chaque territoire semble incontournable : Chaque territoire se caractérise par des conditions pédoclimatiques, un historique des techniques de production, des exigences des filières de valorisation, ... qui influent sur la vision qu'ont les producteurs sur le désherbage mécanique.



En termes de découverte, les producteurs sont bien sûr sensibles aux actions de démonstration. Mais la proposition de suivis individuels les intéresse au plus haut point, s'ils leur permettent de tester en conditions réelles la mise en œuvre du DM sur leur exploitation. Mais ils sont alors attentifs à l'expérience et à la disponibilité du technicien et du conducteur des outils ; le DM exige en effet une très grande rigueur pour observer les parcelles et prendre les décisions de passage au jour près.

L'expérience OPTIMAÏS démontre que la transmission du savoir faire des producteurs bio (consolidé dans le cadre OPTIMAÏS par l'élaboration de références sur les seuils de nuisibilité) à des producteurs conventionnels sera d'autant plus efficace que :

- > les interventions techniques sont bien resituées dans une vision globale des leviers agronomiques qui peuvent être mis en œuvre ;
- > Il est proposé aux producteurs, au début de l'action, un contrat d'objectif ; ainsi, les décisions d'intervention seront prises au bon moment par rapport aux objectifs visés (en particulier, maintien ou non du rendement) et les producteurs n'auront pas l'impression que le technicien veut les pousser vers le Bio à tout prix.

Les producteurs comprennent rapidement que le développement du désherbage mécanique sur leur exploitation devra passer par des modifications du système de production. Il est donc important d'être en capacité de proposer des accompagnements au changement de système.